



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2013

1. ACCEPTATION du préavis 25/2013

concernant une demande de crédit de CHF 475'000.-- pour le remplacement d'environ 820 compteurs "nouvelle génération" avec la mise en place d'un système de relevé à distance.

2. ACCEPTATION du préavis 26/2013

concernant une demande de crédit de CHF 55'000.-- (y compris CHF 5'000.-- pour divers et imprévus) pour financer la réfection du chemin de la Chèvrerie de Genolier.

3. ACCEPTATION du préavis 27/2013

concernant une demande de crédit de CHF 380'000.-- TTC pour financer l'éclairage de la Route de Châtel.

Genolier, le 14 mars 2013

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Denis Matthey



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey